

Formation DPC, FIFPL, OPCO EP

PRISE EN CHARGE DES ANGINES BACTÉRIENNES À L'OFFICINE : RÉALISATION DU TROD ANGINE ET PRESCRIPTION ANTIBIOTIQUE

➤ FORMAT

PRÉSENTIEL 5H | SUR SITE

PRÉ-INSCRIPTIONS
OUVERTES



➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

La mobilisation dans la lutte contre l'antibiorésistance vient d'être reconfirmée via la stratégie 2022-2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance en santé humaine qui repose sur deux piliers : la prévention et le contrôle des infections, ciblant à la fois les infections communautaires et celles associées aux soins et le bon usage des antibiotiques.

La parution du décret N° 2024-550 du 17 juin 2024 autorise les pharmaciens officinaux, sous certaines conditions, à la réalisation des TROD angine à l'officine des patients présentant une odynophagie et les autorise à pouvoir prescrire un traitement antibiotique selon les dernières recommandations HAS/SPILF en cas de résultat positif. Ce décret répond ainsi à cette stratégie 2022-2025 en réduisant les délais de prise en charge des angines de l'adulte avec diminution des complications du fait de cette prise en charge précoce.

L'utilisation des TROD pour différencier une angine virale d'une angine bactérienne permet de limiter les prescriptions inappropriées d'antibiotiques et les dernières recommandations SPILF vis-à-vis de la prescription des antibiotiques permet de lutter activement contre l'antibiorésistance dans un contexte où les résistances bactériennes à streptocoque bêta-hémolytique du groupe A ne cessent de croître.

Cette formation a pour objectif d'améliorer la sécurité de la prise en charge des angines aiguës à l'officine en formant les pharmaciens à la réalisation des TROD angine et à la prescription antibiotique dans les conditions fixées par le décret N° 2024-550 du 17 juin 2024.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
• Maîtriser l'aspect législatif et réglementaire du décret N° 2024-550 du 17 juin 2024 • Savoir diagnostiquer une angine bactérienne • Connaître toutes les situations où une orientation médicale est nécessaire • Maîtriser l'ensemble des informations à prodiguer au patient	• Savoir réaliser et interpréter un TROD angine à l'officine selon les recommandations de bonnes pratiques • Être en mesure, après vérification des critères d'exclusion, de prescrire un traitement antibiotique selon les dernières recommandations HAS/SPILF • Être en capacité de promouvoir les principes de bon usage des antibiotiques auprès des patients pour limiter les effets secondaires et les antibiorésistances • Savoir prendre en charge l'odynophagie d'un patient lors d'un TROD négatif

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine

